Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE	**PLAN REGIONAL D'INSERTION DES TRAVAILLEURS HANDICAPES (PRITH)** **Projets territoriaux de Tarn et Garonne**	PRITH OCCITANIE Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés

Intitulé de l'action	**Plateforme expérimentale de services intégrés d'insertion professionnelle**
Contact – Interlocuteur de l'action (nom – STRUCTURE) Courriel :	*ADIAD-Julie LENFANT ; j.lenfant@adiad.fr* *ADIAD-Karine CUCCIA ; c.cuccia@adiad.fr* *OPTEO-Jean-Pierre BENAZET ; jean-pierre.benazet@fondationopteo.fr*
Descriptif action – Réalisations attendues	Le sens et les enjeux du dispositif : • passer à une logique de réponse coordonnée, personnalisé et adaptée des besoins de compensation du handicap pour les usagers du dispositif • viser une insertion professionnelle par la juxtaposition de dispositifs en réponse aux besoins de de la personne et éviter les ruptures de parcours • sortir des dispositifs de prise en charge totale et modéliser une passerelle graduée vers le droit commun • répondre aux besoins des entreprises du milieu ordinaire et accompagner les sorties des travailleurs d'ESAT, d'EA et des SIAE Public visé : • 15 personnes (en file active) dont l'état de santé ou le handicap constitue le frein principal dans le parcours professionnel et qui nécessitent un accompagnement spécialisé et renforcé en raison de la complexité de leur situation ou de la nature spécifique de certains handicaps. Ces personnes sont bénéficiaires de l'obligation d'emploi des Travailleurs Handicapées. Mise en œuvre/Mission du référent : • Identifier les personnes éligibles au regard des critères du public visé • Etablir pour les entrants un diagnostic multidimensionnel des besoins et ressources actuelles et à venir • Définir pour ces personnes les prestations compensatoires à mettre en place (plan personnalisé d'accompagnement) • Orienter, accompagner vers les partenaires identifiés pour prendre en charge les besoins identifiés • Centraliser l'ensemble des informations autour de l'usager et en assurer la cohérence • Impulser et coordonner les différents mécanismes de l'insertion professionnelle *Fiche de Mission du Référent Plateforme-ANNEXE1*

Objectifs visés	Définir et mettre en œuvre un parcours personnalisé sans couture pour les usagers du dispositif dans un objectif d'insertion socio-professionnelle via une stratégie d'intervention globale et partagée. - 15 usagers en file active sur le dispositif - 15 analyses multidimensionnelles pour établir le diagnostic de situation et les besoins de l'usager - 15 PPA (plan personnalisé d'accompagnement) établi - 60% des publics positionnés sur une immersion (PMSMP ou MISPE pour le milieu protégé) - 70% des usagers ayant rencontré au moins une fois un employeur - 50% des sorties dites positives (emploi de plus de 3 mois/formation) *Bilan mi parcours sur la phase 2019-Annexe 2*
Périmètre couvert (territoire, public(s) cibles, volumétrie)	- Département du Tarn et Garonne. - 15 usagers sur le dispositif : - 5 de Pôle emploi - 5 de Cap emploi - 5 travailleurs d'ESAT, d'EA ou d'IAE
Principaux acteurs concernés et/ou porteur de projet	Porteurs du projet : - ADIAD - Fondation OPTEO Principaux acteurs concernés, membres du COPIL: - ADIAD - OPTEO - Direccte UD 82 - Pôle emploi, Cap emploi - MDPH82 - Les ESAT, les EA et les SIAE - Les entreprises et notamment celles signataires de la Charte « le Tarn-et-Garonne, une chance. Les entreprises s'engagent ! »
Partenaires associés	Institutionnels : Agefiph, Fiphfp, DDCSPP, ARS Services sociaux et médico-sociaux : CMS ? CCAS, Foyer d'hébergement, SAVS, SAMSAH, IME, ITEP, Service de protection des majeurs, CAF… Acteurs de l'insertion socio-professionnelle : Référent insertion professionnelle de la MDPH, Service du SAS-SP… Acteurs du soin et de la santé : SST, Cellule de prévention de la désinsertion professionnelle de la CPAM 82, EMPP Montauban, Geronto82, ANPAA, Epice 82… Associations d'usagers ou de proches d'usagers : les GEMS, RESADO, UNAFAM, APF, FNATH, CIDFF…. Logement : Relience 82, Bailleurs sociaux…. Employeurs

Calendrier Prévisionnel Dates de début / fin du projet	01/01/2020 au 31/12/2020
Budget prévisionnel et cofinancement	Demande financement par le PRITH pour la coordination des 15 parcours, mission référent des parcours sur l'ensemble les phases 1 et 2 : 1/ diagnostic e accompagnement des parcours 2/ identification et mise en place du réseau et des étayages partenariaux *Tableau d'analyse du temps de la mission du référent phases 1 et 2-Annexe 3* La phase 3 relative à l'accompagnement emploi des personnes est portée par le Cap emploi dans le cadre de son offre de service et ne fait donc pas l'objet d'une demande de financement.
Demande de financement au titre du PRITH 2020	**18 000 euros**
Axe de référence du PRITH	**Axe 1 : « Sécurisation des parcours d'accès et de maintien dans l'emploi »** Cet axe vise la mobilisation du partenariat autour des enjeux de sécurisation des parcours et des « transitions » professionnelles des publics TH (accès au premier emploi, développement de l'alternance, reconversion professionnelle, changement de statut…). **Axe 2 : « Mobilisations partenariales en direction de publics cibles »** Cet axe vise le développement de réflexions et actions partenariales, la production de réponses collectives au bénéfice de publics handicapés ciblés, jeunes et seniors notamment, en réponse à des problématiques et besoins identifiés comme non ou insuffisamment couverts par les dispositifs de droit commun et dispositifs dédiés aux travailleurs en situation de handicap. **Axe 4 « Innovations sociales et expérimentations »** Cet axe vise le développement d'actions innovantes dans leurs partenariats, leur objet, leur méthodologie de travail ou leurs modalités de déploiement, connectées aux besoins des publics et/ou territoires